

Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/06/2023 – Délibération N°23-039
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental des Yvelines

Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, Mme Véronique LOURDIN, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, , Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Éliane GILLARD, M. Franck BUNEL.

Absents ayant donné procuration :

Mme Florence JOUANNEAU procuration à M. Ivica JOVIC,
M. Raoul LIMA procuration à M. Philippe LEFEVRE,
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme Béatrice DI PERNO,
Mme Sofia RAFAÏ procuration à M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI,

Monsieur Philippe LEFEVRE et Madame Marie TAINMONT sont élus secrétaires de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

21/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

DATE D'AFFICHAGE :

21/06/2023

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le Compte de gestion 2022, présenté par le Comptable public de Mantes, et dont les résultats sont concordants avec ceux du présent Compte administratif ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Développement durable, Mobilité, Vie économique consultée le 20 juin 2023 ;

Considérant la présentation des comptes de l'exercice 2022 par Madame Isabelle MARTIN, Adjointe aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 22 Voix Pour, 6 Absentions (Mme Isabelle ROMAIN, Monsieur Emmanuel BOLLE, Monsieur Stéphane TRUFFAUT, Monsieur Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Monsieur Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ procuration à Monsieur Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI),

1. APPROUVE et ARRETE les résultats de clôture du Compte administratif de l'exercice 2022 qui se déclinent comme suit :

Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/06/2023 – Délibération N°23-039
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice	2 060 883,10 €	9 655 315,45 €	11 716 198,55 €
Dépenses de l'exercice	2 013 626,94 €	8 865 142,43 €	10 878 769,37 €
Résultat de l'exercice	+ 47 256,16 €	+ 790 173,02 €	+ 837 429,18 €
Résultat antérieur reporté	- 531 875, 85 €	+ 1 421 533,99 €	+ 889 658,14 €
Résultats de clôture	- 484 619,69 €	+ 2 211 707,01 €	+ 1 727 087,32 €

2. **RECONNAIT la sincérité** des dépenses engagées non mandatées au 31/12/2022, ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit :

Restes à réaliser investissement recettes 2022	583 588,00 €
Restes à réaliser investissement dépenses 2022	809 000,00 €
Solde des Restes à réaliser 2022	- 225 412,00 €

3. **PRECISE** que Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote

4. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :

- A Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Au Comptable Public de Mantes Collectivités Locales

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Préfet des Yvelines
Le 30/06/2023
Et publié/affiché le 30/06/2023



Guy MULLER

Maire d'Épône
Conseiller Départemental des Yvelines
Conseiller Communautaire GPS&O

Philippe LEFEVRE
Secrétaire de séance

Marie TAINMONT
Secrétaire de séance



(Handwritten signature of Marie Tainmont)

(Handwritten signature of Guy Muller)